



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Projet :	BOUSSE PLU
Mission :	MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
Document :	REGLEMENT GRAPHIQUE
Date :	
N° Planche :	Planche 1

- Limite de zone
- - - Marge de recul
- ▣ Espace boisé classé à conserver ou à créer
- ▣ Espace réservé aux transports publics
- ▣ Emplacement réservé
- Clusoir affecté par le bruit selon l'arrêté préfectoral du 27/02/2014
- PPRI : Plan de Prévention des risques inondation :
 R = zone rouge à risque élevé
 zone naturelle d'expansion et de stockage des crues inconstructible
 O = zone orange bâtie touchée par les crues
 constructions autorisées sous réserve de prescriptions
- 159.50 Cote de crue centennale, crue de référence
- - - - - Limite de secteur de hauteur d'eau

Echelle : 1/5000

Document conforme à la DCM du portant approbation de la modification simplifiée n°3 du PLU. Signature :

E.Space & TERRitoires

2 place des Tricoteries
54230 CHAUNIGNY
Tél. 03.83.90.53.97

E.Space & TERRitoires